

- cette mise en place doit s'accompagner
- d'un bref rapport à la commission femmes avec les coordonnées du camarade représentant la Ligue, les initiatives envisagées, les rapports de force.
- d'une coordination avec le MLAC national
- de la vente des cartes MLAC. Les cartes sont la seule forme légale de collecte d'argent pour une association loi 1901.

Leur montant doit remonter intégralement au MLAC national pour assurer les tâches de sortie de matériel central. Nous avons tout intérêt à ce que l'image de marque du MLAC apparaisse par ce matériel, dans la mesure où notre propre poids est conséquent dans les choix opérés nationalement.

Elles ne sont que l'expression d'un soutien militant au MLAC, à ses objectifs et à ses campagnes mais ne doivent aucunement faire l'objet d'une bataille de cartes qui viserait à la conquête de l'hégémonie locale ou nationale dans la direction du MLAC par le biais d'AG. La forme d'existence du MLAC n'est pas ces AG mais les coordinations où la Ligue est d'ores et déjà partie prenante, nous le répétons en tant que telle dans le choix des initiatives.

Dans les cas locaux où la Ligue a été d'une part timide sur ces thèmes, n'a ni grandes forces, ni structures permettant l'intervention et où cependant existe une sensibilisation certaine, pas de substitut (Choisir) ni de raccourcis (comités de base MLAC) ; pas plus que de culpabilisation paralysante permanente... Nous devons être d'autant plus offensifs (avec finesse) et prendre l'initiative de propagande, mini-meeting, cercle ouvert en tant que Ligue, de création de comité ad-hoc afin d'engager les contacts unitaires dans le but d'une éventuelle coordination MLAC avec les autres forces politiques dans le meilleur rapport de forces, doté de structures de capitalisation ultérieure : un comité ad-hoc qui reprend les termes de la charte du MLAC ne doit jamais se substituer à une coordination MLAC où nous sommes, répétons-le en tant que tels et qui nous permet de nous adresser aux sections syndicales locales, associations familiales, groupes politiques, etc, pour une coordination des initiatives, en fonction de l'intérêt de telles opérations politiques.

15) La commission « régions » n'a pas terminé ses travaux : le BP et Clélia re-examineront l'ensemble des propositions faites et enverront un planning définitif de la répartition des villes aux membres du CC.

16) Espagne un point de Rops est fait sur l'exclusion d'un petit groupe de pro-lambertistes dans « la Ligue à la croisée des chemins »

17) Ré-adhésions :

Sylvain Paris	Unanimité.
Vanel Melun	
Blaise Paris 16ème	
Allen	

PRESENTS LE DIMANCHE MATIN : les autres sont excusés à cause de la réunion du FCR lycéen :

Verla, Hechampy, Samuel, Thomas, Lancelot, Abrahamovici, Brasseur, Manuel, Lourson, Philippe, Robs, Noë, Arthur, Jebracq, Jamart, Himmel, Léo, Charbin, Ramos, Sand, Dick, Radot, Bethel, Villeneuve, Yann, Clelia, Shoenberg, Touvais, Marjannec, Spirou, Claire, Sandor, Gil, Louis, Vera, Roger, José, Thony.

18) DEBAT ETUDIANT :

3 motions: motion Olivier-Callaghan ; motion Roger ; motion Tony-Touvais.

OLIVIER-CALLAGHAN

A - Dans la conjoncture politique post-électorale, le mouvement de la jeunesse étudiant, lycéen, CET a ouvert une brèche dans la situation politique et sociale actuelle. Les objectifs politiques initiaux « l'armée », la politique bourgeoise à l'université, le type de jonction avec le mouvement ouvrier, vont dans ce sens.

Tant le degré d'organisation du mouvement, avec son cadre unitaire, ses comités de grève, que sa haute combativité marque la profondeur de sa radicalisation. Dans ce cadre, un reflux classique du mouvement, tant par les rapports de forces centraux, que par la situation objective, ne s'est pas réalisé.

Une profonde combativité persiste, une frange radicalisée est apparue, et porte en son sein une grande disponibilité politique pour poursuivre le combat, dans un cadre unitaire des *Comités de Mobilisation*.

Pour ses comités de mobilisation, trois cas de figure peuvent se présenter :

1) Un maintien des comités de mobilisation, comme cadre unitaire de travail, sur les objectifs et les plateformes du mouvement.

2) Une cartellisation rapide des comités de mobilisation, chaque force politique privilégiant l'organisation de son courant, et rompant le cadre unitaire.

3) A un autre niveau, les comités de mobilisation, dans certaines villes, marqués par une faiblesse des organisations politiques, peuvent se maintenir, comme cadre d'expérience et de recomposition du mouvement étudiant.

Dans les différents cas de figure, l'intérêt politique des marxistes révolutionnaires est de privilégier ce cadre unitaire, contre toutes les tentations de division, de scission, soit des groupes réformistes, soit de l'ultra-gauche.

(Dans ce sens, la coordination des CM du 19 mai, prend une place importante, et nécessite une préparation et un travail politique de l'organisation, dans les CM, pour assurer leur unité et leur progression politique !).

Cette réunion doit permettre de tirer un bilan de la mobilisation et de jeter les bases pour préparer la rentrée. En aucun cas nous ne ferons assumer un projet politique marqué du sceau de la Ligue par les CM. Une telle attitude serait sectaire et compromettrait largement le caractère unitaire des futures mobilisations.